



À quoi ça sert ?

La prise en charge médicale n'est pas tout.

Lors de l'annonce de votre maladie ou au cours de celle-ci, vous pouvez avoir besoin d'aide, d'informations et de conseils concernant différents domaines tels que : la kinésithérapie, les traitements, les symptômes, le vécu de la maladie mais aussi des outils pratiques facilitant la vie de tous les jours...

Des ateliers collectifs ou individuels, avec des professionnels formés, vous sont proposés afin de vous aider à mieux appréhender votre pathologie et mieux la gérer au quotidien.

Des personnes atteintes de la même maladie pourront témoigner de leur histoire lors des ateliers collectifs.



Comment y participer ?

Parlez-en d'abord à votre neurologue ou à votre médecin traitant. Si vous décidez d'y participer, votre médecin vous orientera vers l'infirmière coordinatrice Parkinson qui vous donnera les modalités de participation.

► Contacts

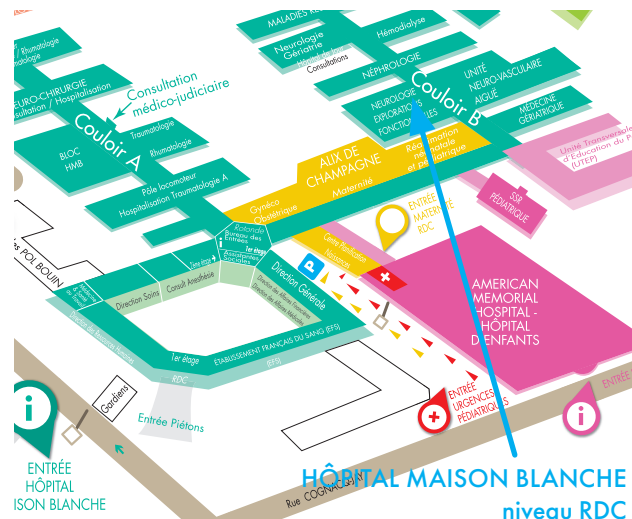
Coralie DE OLIVEIRA
Infirmière coordinatrice Parkinson

Gaëlle DUARTE
Secrétariat
03 26 83 25 44



Où nous trouver ?

Service de Neurologie - Hôpital Maison Blanche
45, Rue Cognacq-Jay - 51092 Reims Cedex



CHU DE REIMS - 201340 RV - 10/2024



CHU DE REIMS

ET' PARK

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Destiné aux personnes présentant
UNE MALADIE DE PARKINSON



PÔLE NEUROSCIENCES TÊTE ET COU
SERVICE DE NEUROLOGIE



L'éducation thérapeutique du patient, c'est quoi ?

«L'éducation thérapeutique du patient est un ensemble d'actions personnalisées proposées par des professionnels formés (écoute bienveillante, apprentissages...).

Elles sont destinées à vous aider dans la gestion de vos problèmes de santé et à renforcer votre qualité de vie au quotidien.»



Qui intervient ?

Ce programme d'éducation thérapeutique est coordonné par le Dr Doé de Maindreville ; les ateliers sont réalisés par une équipe formée, spécialisée et dédiée à la prise en charge de la maladie de Parkinson dans le cadre du Centre Expert Parkinson.

Cette équipe comprend :

- ▶ Un neurologue
- ▶ Une infirmière d'ETP
- ▶ Un neuropsychologue
- ▶ Un kinésithérapeute



L'infirmière coordinatrice Parkinson vous recevra lors d'un entretien individuel pour évaluer vos besoins afin de vous proposer un programme adapté.

L'infirmière encadre l'ensemble des ateliers ; avant et après chaque session d'ateliers.



La maladie n'étant pas toujours bien acceptée par le patient et /ou l'entourage, la neuropsychologue propose un atelier spécifique basé sur l'acceptation de la maladie et l'estime de soi.



Le kinésithérapeute vous donnera des conseils sur les exercices physiques à pratiquer et des astuces pour améliorer votre quotidien.



Quels ateliers vous sont proposés ?

- ▶ La maladie de Parkinson... c'est quoi ?
- ▶ Connaître et comprendre mon traitement
- ▶ Je comprends mes fluctuations, j'apprends à faire mon agenda
- ▶ Vie quotidienne, activité physique et mon Parkinson
- ▶ Vivre avec ma maladie de Parkinson
- ▶ 2 ateliers proposés aux aidants :
 - > Je comprends la maladie
 - > Place et actions de l'aidant



Comment se déroule un atelier ?



Durée : 2 heures

Temps collectif ou individuel selon votre convenance.